



Association générale des étudiant-e-s
de l'Université de Fribourg
Allgemeine Studierendenschaft
Universität Freiburg

VISION POLITIQUE DE L'AGEF

Table des matières

1. Intro: Quelle formation universitaire pour la société ?	3
2. Place des étudiants dans la gouvernance de l'Université	4
a. Les étudiants au sein de l'Université	4
b. Autonomie des Facultés	4
3. Accès aux études	6
a. Contexte scolarisation	6
b. Contexte coût des études :.....	7
c. Contexte ALF (Aide à la formation) :.....	8
d. Numerus clausus	10
4. Enseignement	12
a. Assurance qualité (évaluation des enseignements/ enseignants).....	12
b. L'offre d'études.....	12
c. Date de début des études :.....	13
5. L'engagement étudiantin	15
6. La vision de l'AGEF sur elle-même	17
a. Visibilité de l'AGEF.....	17
b. Structures de l'AGEF.....	18
c. Budget	18
7. Infrastructures	22
a. Accès aux places de travail, bibliothèques.....	22
b. Cafétérias et mensas	22
c. Espaces de pique-niques.....	23
d. Espaces de travail en groupe	23
e. Infrastructures concernant la mobilité douce	23



Association générale des étudiant-e-s
de l'Université de Fribourg
Allgemeine Studierendenschaft
Universität Freiburg

f.	Offre de logements en ville de Fribourg et dans son agglomération	23
g.	Mobilité réduite	24
8.	plurilinguisme	25
a.	Contexte :	25
9.	Mobilité.....	27
10.	Organisation des évaluations des unités d'enseignement.....	30
a.	Contexte	30
11.	Politique nationale :.....	32
a.	L'AGEF et la politique nationale de manière générale	32
12.	Conclusion l'Université selon l'AGEF	35



Association générale des étudiant-e-s
de l'Université de Fribourg
Allgemeine Studierendenschaft
Universität Freiburg

1. Intro: Quelle formation universitaire pour la société ?

L'Association Générale des Etudiant-e-s de l'Université de Fribourg (AGEF) représente et défend les intérêts de tou-te-s les étudiant-e-s de l'Université. Elle reflète la voix estudiantine dans le milieu de la politique universitaire. Actuellement, le climat des études à l'Université de Fribourg reste bon mais ces conditions peuvent changer relativement rapidement. A ce titre, elle se doit d'avoir un œil sur l'évolution des principaux dossiers et des principales modifications de la politique universitaire, d'autant plus ces derniers temps, avec l'entrée en vigueur des nouveaux statuts de l'Université.

En effet, selon l'article 1 alinéa 1 des nouveaux statuts, l'employabilité prime sur l'enseignement alors que l'AGEF estime que l'université est avant tout un lieu de formation et de transmission du savoir, d'exploration libre des hypothèses et d'affûtages d'esprits critiques. D'autre part, après les votations du 9 février 2014 et la sortie de la Suisse du programme Erasmus+ et la prolongation de la solution transitoire, les étudiant-e-s de l'Université de Fribourg n'ont pas retrouvé la mobilité académique qu'ils souhaitaient.

Avec les accords de Bologne les étudiant-e-s ont vécu une augmentation de la scolarisation des études et une diminution de la liberté académique due à des plans d'étude rigides. Cette situation complique l'accès aux études pour les jeunes venant de familles aux moyens financiers limités. Cela n'augmente pas non plus la motivation des étudiant-e-s à s'engager bénévolement dans l'AGEF.

En dernier lieu, l'AGEF se pose des questions concernant la politique de financement des hautes écoles et de l'Université de Fribourg par le canton. Ce dernier préfère financer le développement d'autres hautes écoles sur son territoire alors qu'il aurait tout à gagner d'investir dans la recherche et le développement de sa propre université.

Dans ce contexte, la vision politique aura pour objectifs de définir une nouvelle stratégie et de nouveaux buts que l'AGEF tentera de réaliser aux cours des années à venir. Ce programme vise également à faciliter la tâche des représentant-e-s estudiantin-e-s et celle du comité exécutif de l'AGEF. En connaissant la position de l'AGEF sur les thèmes majeurs de la politique universitaire, ils parviendront à mieux représenter l'opinion de l'AGEF et à la défendre dans divers contextes.



Association générale des étudiant-e-s
de l'Université de Fribourg
Allgemeine Studierendenschaft
Universität Freiburg

2. Place des étudiants dans la gouvernance de l'Université

a. Les étudiants au sein de l'Université

L'AGEF a toujours eu à cœur de représenter au mieux les intérêts de tous les étudiants de l'ensemble des facultés. De manière générale, les étudiants de l'Université de Fribourg sont très investis dans la vie politique universitaire. En effet, nombreux sont les étudiants membres d'un Comité de section, d'une commission de l'AGEF ou d'un autre de ses organes. Cependant, certaines commissions, notamment universitaires, inter-facultaires ou du Rectorat voient certains de leurs sièges vacants, situation souvent liée à une mauvaise communication entre les deux parties. De surcroît, la succession des étudiants ayant une place dans ces Commissions est d'autant plus compliquée étant donnée la durée relativement courte des cursus académiques.

De plus, avec l'arrivée récente de la Commission de recours interne (en lieu et place des Commissions de recours facultaires), le pouvoir s'est centralisé, en même temps que le nombre de représentants des étudiants au sein des institutions de l'Université a été réduit. L'AGEF a vu son influence au Sénat diminuer : en effet, il n'y a maintenant plus qu'un seul représentant des étudiants en son sein.

b. Autonomie des Facultés

La nouvelle loi sur l'Université, fraîchement votée, et la modification des statuts qui en a découlé ont changé de manière drastique la gouvernance de l'Université, en conférant plus de pouvoir au Rectorat, notamment pour la nomination d'un professeur. En effet, moins de 6 mois après l'entrée en vigueur des nouveaux statuts, le Rectorat a déjà exercé ce pouvoir, en ne suivant pas la recommandation réfléchie de la Faculté de droit. Pour l'AGEF, cette situation est problématique, dans le sens où elle estime que les Facultés sont les plus à même de définir leurs besoins, et les recommandations faites devraient être respectées.

De fait, **l'AGEF demande que :**

- **Les Facultés accordent l'attention que mérite l'avis des étudiants qui siègent dans leurs organes ;**
- **La préservation des sièges des représentants des étudiants acquis dans les organes de l'Université ;**
- **Une communication systématique et ciblée en ce qui concerne les sièges vacants dans les commissions précitées.** Pour ce faire, le contact avec



Association générale des étudiant-e-s
de l'Université de Fribourg
Allgemeine Studierendenschaft
Universität Freiburg

l'AGEF doit être assuré avec la Co-présidence du Comité uniquement (agef-presidence@unifr.ch);

- **Le Rectorat respecte au mieux les décisions des Facultés et leurs recommandations ;**



Association générale des étudiant-e-s
de l'Université de Fribourg
Allgemeine Studierendenschaft
Universität Freiburg

3. Accès aux études

a. Contexte scolarisation

La déclaration de Bologne, signée par 29 ministres de l'éducation en 1999, a auguré de nombreux et importants changements dans le paysage de l'Union européenne et suisse des hautes écoles. L'harmonisation des structures et surtout l'introduction des titres Bachelor et Master ont eu des conséquences non négligeables sur les programmes d'études et sur la vie estudiantine en général. Ce processus est communément appelé « scolarisation des études » et a des conséquences considérables sur la formation des étudiant-e-s de l'Université de Fribourg.

La scolarisation des études consiste en la réduction des possibilités de combinaison des matières d'études dans les cursus universitaires. Nombreux sont en effet les étudiant-e-s qui sont contraints d'effectuer des études à temps plein ; de ce fait, la possibilité de financer leurs études par une activité rémunérée accessoire est gravement entravée. Une grande majorité des étudiants exercent une activité accessoire afin de subvenir à leurs besoins. Ainsi, cette rigidité des plans d'études les handicape dans la recherche d'un emploi accessoire, et oblige les étudiants à effectuer des doubles journées. De même, la disparition de la « liberté académique » induite par la scolarisation des études impacte directement l'accès aux études et leur durée. De surcroît, la scolarisation des études rend de plus en plus difficile la conciliation entre études et engagement bénévole, notamment dans la vie associative de l'université, pilier de cette institution vivante.

Ainsi l'AGEF souhaite réduire, voire éliminer les différents obstacles qui entravent l'accès aux études. Ceci passe non seulement par une plus grande flexibilité des programmes d'études, mais aussi par un soutien accru et concret aux différentes situations personnelles des étudiant-e-s. Notamment le développement d'un réel service de conseil pour la conciliation des études avec les obligations militaires et civiles. Il n'y a actuellement pas de service de conseil pour la conciliation entre obligations de servir et études, simplement un « Conseil études et armée » qui ne s'occupe que du service militaire et pas du service civil (ou de la protection civile). De plus, il ne propose pas d'aide concrète mais transmet uniquement un formulaire afin d'éventuellement – sous des conditions très strictes – repousser un cours de répétition de l'armée. L'obligation de servir représente de lourdes charges et complique considérablement l'accès aux études tertiaires. De réelles aides devraient être mises en place, avec une possibilité plus grande d'adapter les études au calendrier militaire.



Association générale des étudiant-e-s
de l'Université de Fribourg
Allgemeine Studierendenschaft
Universität Freiburg

Une augmentation du nombre de places et des moyens de la crèche universitaires pour les enfants des étudiant-e-s devraient également être évalués, car ce sont des situations personnelles dont on parle peu, mais qui sont bel et bien là. Les crèches universitaires, comme beaucoup de crèches de manière générale, sont pleines et les effectifs commencent à manquer. Il est nécessaire d'opérer les aménagements nécessaires, afin que les étudiants-parents ne soient pas discriminés dans la bonne poursuite de leurs études.

b. Contexte coût des études :

L'AGEF estime que le coût des études supérieures ne doit en aucun cas limiter l'accès à l'Université. Elle recommande ainsi que les émoluments d'inscription couvrent les frais administratifs uniquement et que l'enseignement reste gratuit, tant pour les étudiant-e-s suisses que les étudiants Erasmus. Le coût des études peut constituer une charge financière très lourde pour certaines personnes, et donc de ce fait peut restreindre pour des raisons évidentes l'accès aux études. La possibilité d'effectuer ses études à l'Université de Fribourg ne devrait en aucun cas être entravée par la situation financière des étudiant-e-s.

En ce sens, les nombreuses augmentations, ou tentatives d'augmentation, des taxes d'études dans toute la Suisse sont inquiétantes du point de vue de l'AGEF. Elle craint en effet que l'Université de Fribourg ne suive le mouvement et n'augmente de manière significative les taxes d'inscription dans un futur proche. Une augmentation de la taxe d'inscription (tant pour les étudiant-e-s suisses qu'étrangers) signifierait un manque de considération à l'égard de la situation financière des étudiant-e-s. Tous les frais augmentent en effet régulièrement (coût de la vie, loyer, assurances, etc.) alors que dans le même temps, les aides à la formation, en particulier les bourses d'études cantonales, peinent à suivre la réalité économique et tendent à baisser (tant du point de vue du nombre de bénéficiaires que du montant). Du reste, encore huit cantons n'ont pas adhéré au concordat sur les bourses d'études, entré en vigueur en 2013¹, à ce jour, dont le Valais, canton d'origine d'un nombre significatif d'étudiants de l'Université de Fribourg. La situation financière de certain-e-s étudiant-e-s peut devenir alors délicate et une hausse des taxes la rendrait encore plus préoccupante.

En ce qui concerne les taxes d'examen, l'AGEF souhaite que leur levée soit harmonisée dans la mesure du possible, et de manière équitable pour toutes les

¹ <http://www.edk.ch/dyn/25866.php>



Association générale des étudiant-e-s
de l'Université de Fribourg
Allgemeine Studierendenschaft
Universität Freiburg

facultés. De plus, elle exige plus de transparence quant à leur composition et à leur utilisation : les étudiant-e-s sont en effet dans le droit de savoir comment leur argent est utilisé. Une publication de ces taxes renforcerait positivement l'image de l'Université de Fribourg comme Université transparente.

L'AGEF exige ainsi qu'/e :

- Un enseignement supérieur de qualité soit accessible à tous, sans égard à la situation économique ou sociale des étudiant-e-s.
- La structure des plans d'études reste suffisamment flexible et assure la liberté académique nécessaire pour les étudiant-e-s devant exercer des activités accessoires pour subvenir à leurs besoins.
- La structure des études permette et encourage l'engagement bénévole à côté des activités académiques.
- Les études proposées à l'Université de Fribourg offrent des conditions appropriées à la situation économique et matérielle des étudiant-e-s.
- Les montants de taxes d'inscription et d'émoluments restent stables et couvrent les coûts administratifs réels.
- Les émoluments respectent le coût de la vie et la situation financière des étudiant-e-s.
- Une meilleure communication de l'Université soit mise en place, en particulier de son service de conseil social et subsides d'études en ce qui concerne les aides disponibles, en particulier les réductions de taxes d'inscription à l'Université.
- Les critères soient moins sélectifs dans l'accord de cette réduction (notamment le fait qu'il soit obligatoire d'être bénéficiaire d'une bourse cantonale).

c. Contexte ALF (Aide à la formation)² :

L'attribution de bourses d'études relève de la compétence des cantons. Ainsi les cantons sont responsables de mettre sur pied leur propre législation et leurs

²Rapport final sur les aides à la formation :

https://drive.switch.ch/index.php/apps/files/?dir=%2FComiteAGEF%2F2.%20Charges%20thématiques%2FVie%20Universit%20aire_Pauline%2F2016-2017_Etude%20ALF%2F4.Etude%20ALF%2FVersion%20finale



Association générale des étudiant-e-s
de l'Université de Fribourg
Allgemeine Studierendenschaft
Universität Freiburg

directives mais aussi de financer les bourses qui seront distribuées. Cette situation mène à de grandes disparités entre les cantons. En effet, certains cantons ont un certain nombre de demandes de bourses, alors que d'autres beaucoup moins. Il s'agit notamment des cantons qui n'ont pas d'Université ou Haute Ecole, comme le Valais ou les Grisons. Comme un étudiant fait sa demande de bourse là où il a ses papiers, ces cantons sont directement concernés.

Lors de l'attribution d'une bourse, la situation financière de l'étudiant-e et de sa famille est la base sur laquelle les autorités décident de la somme allouée. Les étudiant-e-s ont comme devoir de subvenir à leur besoin. Ils sont donc encouragés à travailler en dehors de leurs études.

Le contre-projet indirect sur la révision des contributions à la formation a mené à un concordat intercantonal, afin de pouvoir établir une législation sur les aides à la formation sur une base commune. Ce concordat est entré en vigueur en janvier 2013, suite à l'adhésion des dix cantons nécessaires à sa mise en application. Il a pour objectif poser les critères minimaux d'une harmonisation des systèmes d'aides à la formation pour les niveaux secondaire II et tertiaires. Ces critères, présentés plus bas, touchent à des domaines aussi divers que le type de formation reconnue, l'origine ou l'âge des ayants-droits, et les montants attribués. Le concordat repose sur deux principes importants : le respect du fédéralisme et la subsidiarité des aides à la formation. Aujourd'hui, dix-huit cantons sont signataires, dont le canton de Fribourg.

Afin de mieux informer les étudiant-e-s sur leurs droits concernant les bourses d'études, l'AGEF, suite au rapport d'aide à la formation, a décidé de mettre sur pied une brochure destinée aux étudiants. Cette brochure a pour but de renseigner les étudiants sur les démarches à opérer au sein de leur canton pour toucher une bourse, dans quels délais ils peuvent le faire, et quelles institutions contacter en cas de besoin. La brochure signale aussi aux étudiants quelles fondations privées financent certains étudiants.

En rapport aux aides à la formation, l'AGEF se doit de :

- Suivre l'évolution du débat tant au niveau fédéral que cantonal.
- Suivre l'évolution des financements attribués aux aides à la formation au niveau fédéral et cantonal.
- Observer l'évolution du concordat et sa mise en application par le biais du nombre de boursiers et des montants alloués, le concordat ne doit pas amener à une diminution du nombre de boursiers.



Association générale des étudiant-e-s
de l'Université de Fribourg
Allgemeine Studierendenschaft
Universität Freiburg

- Créer et maintenir un contact et une discussion avec le service social de l'Université.
- Sensibiliser les étudiant-e-s à la thématique et aux ressources à leur disposition.

d. Numerus clausus

Bien que la maturité fédérale doive en principe permettre la poursuite d'études supérieures pour l'ensemble filières et ceci sans condition, le numerus clausus constitue une condition supplémentaire à cet accès. De plus, il est flagrant que cette procédure n'opère pas une sélection adéquate des candidats et prive ainsi certaines personnes d'une voie qui pourrait bien être la leur.

L'AGEF est d'avis que l'introduction d'un numerus clausus éloigne des études d'éventuels candidats qui auraient pourtant le potentiel de poursuivre un cursus universitaire. Ceci vaut tant pour l'entrée dans un programme de Bachelor, que pour l'accès aux programmes de Master. Il est mentionné dans les « Directives du Conseil des hautes écoles pour le renouvellement coordonné de l'enseignement des hautes écoles universitaires suisses dans le cadre du processus de Bologne »³ que les titulaires d'un diplôme de Bachelor d'une université suisse doivent être admis sans conditions dans les filières de Master correspondant à leur branche. L'accès aux Master spécialisés peuvent faire l'objet de conditions supplémentaires, mais ces dernières doivent être identiques pour tous les étudiants se présentant au Master. Les étudiants étrangers sont également touchés par cette situation. Leur présence à Fribourg encourage les échanges interculturels et la transmission de nouvelles connaissances. La mixité doit être, dès lors, favorisée au sein de l'Université.

L'Université devrait faire son possible pour favoriser des solutions plus pertinentes plutôt que de limiter le nombre de places d'études en raison de manque de moyens et/ou d'infrastructures. Ces dernières doivent par exemple être agrandies afin de pouvoir accueillir un plus grand nombre d'étudiant-e-s dans de bonnes conditions. Une certaine flexibilité dans les horaires et les plans d'études doit être renforcée. Un numerus clausus, même provisoire, n'est en aucun cas une solution durable ni pour les étudiant-e-s, ni pour l'Université.

Afin de ne pas restreindre l'accès aux études, l'AGEF demande que :

³ <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20150869/index.html>



Association générale des étudiant-e-s
de l'Université de Fribourg
Allgemeine Studierendenschaft
Universität Freiburg

- Tout numerus clausus soit évité que d'autres solutions soient favorisées, surtout s'il s'agit d'un manque de moyens et d'infrastructures. Si aucune autre solution ne peut être envisagée, l'AGEF se propose en tant qu'interlocutrice afin d'exposer la situation du point de vue étudiantin.
- La reconnaissance de la maturité fédérale soit une mesure suffisante permettant d'entrer dans toutes les voies d'études.
- La reconnaissance du Bachelor soit une mesure suffisante permettant d'entrer dans tous les programmes de Master.



Association générale des étudiant-e-s
de l'Université de Fribourg
Allgemeine Studierendenschaft
Universität Freiburg

4. Enseignement

a. Assurance qualité (évaluation des enseignements/ enseignants)

L'enseignement est au cœur de l'activité d'une Université. Il est nécessaire de prendre en considération que le terme "enseignement" ne se limite pas aux seuls cours. Il comprend également l'offre et la qualité de ceux-ci. En tant qu'association faîtière des étudiant-e-s, l'AGEF est directement concernée par les questions relatives à l'enseignement. Dès lors, la qualité de l'enseignement est une de ses préoccupations principales. Il est primordial que les étudiant-e-s puissent s'exprimer et participer au processus d'évaluation des enseignant-e-s et des enseignements. Ces évaluations doivent être régulières et les résultats communiqués aux étudiant-e-s concerné-e-s.

L'AGEF demande qu'/e :

- Plus de moyens financiers et humains soient investis par l'Université dans le processus d'assurance qualité des enseignements.
- Les évaluations des enseignements soient plus fréquentes : au mieux une évaluation de chaque enseignant-e et de chaque enseignement à la fin de chaque année, respectivement à la fin de chaque semestre.
- Une communication régulière et consciencieuse des résultats des évaluations aux étudiant-e-s concerné-e-s soit instaurée, avec une possibilité de le faire de manière électronique.
- Une communication de ces résultats à l'AGEF et à la communauté estudiantine en général soit transmise.
- L'AGEF devienne une partenaire privilégiée pour l'élaboration des questionnaires d'évaluation.
- L'AGEF devienne une interlocutrice sur les questions de qualité des enseignements.
- L'AGEF soit utilisée comme partenaire en ce qui concerne la communication de la culture qualité à l'Université Fribourg.
- L'université consacre plus de moyens financiers à l'assurance qualité et aux évaluations des enseignant-e-s et des enseignements.

b. L'offre d'études



Association générale des étudiant-e-s
de l'Université de Fribourg
Allgemeine Studierendenschaft
Universität Freiburg

L'AGEF souhaite que l'Université de Fribourg continue de proposer une offre d'études la plus vaste possible. Ainsi, les étudiant-e-s de l'Université de Fribourg déplorent que certains cursus d'études soient supprimés. La mission de l'Université est en effet de permettre à chacune et chacun d'étudier la matière qu'il/elle souhaite à l'Université de Fribourg : celle-ci doit investir plus de ressources dans les matières les moins fréquentées afin qu'elles ne soient pas simplement supprimées de l'offre d'études. Ainsi l'enseignement universitaire à Fribourg doit garder son caractère « universel ». Afin de ne pas supprimer ou laisser le soin à d'autres hautes écoles d'offrir des enseignements dans des matières peu fréquentées par les étudiant-e-s à Fribourg, l'AGEF encourage l'Université à développer des cursus et des projets de recherche interdisciplinaires.

L'AGEF déplore de surcroît que les plans d'études soient élaborés sans consulter le corps étudiant. En effet, les étudiants et les professeurs sont les plus à même de juger la structure idéale des études ou encore la forme des évaluations dans les enseignements. Les étudiant-e-s souhaitent par exemple que des périodes de stages soient insérées et reconnues par des crédits ECTS dans les plans d'études. Les évaluations des enseignements doivent en outre être diversifiées (examens écrits sur table, examens oraux, travaux écrits, etc.) afin d'exercer les diverses compétences écrites et orales nécessaires au développement équilibré du savoir, aussi dans une perspective d'employabilité sur le marché du travail.

L'AGEF demande qu'e :

- Le corps étudiant demeure un partenaire privilégié lors de l'élaboration, de la modification et de la diminution ou de la suppression de l'offre d'études à l'Université de Fribourg.
- Le corps étudiant soit systématiquement consulté en cas de révision des plans d'études et participe à leur révision.
- L'offre d'études de l'Université garde son caractère « universel », c'est-à-dire qu'aucune branche enseignée ne soit supprimée.
- Une nouvelle offre d'études interdisciplinaires soit développée, aussi en collaboration avec d'autres hautes écoles suisses et étrangères.

c. Date de début des études :

A l'heure actuelle, de plus en plus de programmes d'études se scolarisent et n'offrent pas la possibilité de commencer les études au semestre de printemps ou rendent obligatoire la présence à tous les enseignements. En effet, les obligations ne



Association générale des étudiant-e-s
de l'Université de Fribourg
Allgemeine Studierendenschaft
Universität Freiburg

devraient pas être les mêmes s'il s'agit d'un cours magistral ou d'un séminaire. Il s'avère que la présence devient de plus en plus obligatoire dans ces deux types d'enseignement.

L'AGEF demande par conséquent que la liberté académique ainsi qu'une plus grande flexibilité soient réintroduites dans tous les programmes d'études. Cela concerne en particulier le choix du semestre pour le début des études et la présence obligatoire aux enseignements. La formation universitaire doit responsabiliser les étudiant-e-s et leur laisser le choix d'être présents ou non à certains types d'enseignements (comme les cours magistraux par exemple). De telles mesures faciliteraient la conciliation entre études et activités accessoires. Pour rappel, plus de 70% des étudiant-e-s travaillent à côté de leurs études. Le manque de flexibilité des programmes et plans d'études met ainsi en danger l'accès aux études d'une grande partie de la communauté estudiantine.

De plus, l'AGEF encourage l'Université à favoriser les études à temps partiel. Elle demande que le nombre maximum de semestres pour effectuer un Bachelor ou un Master soit adapté à la réalité de la vie estudiantine. Ainsi, ce nombre maximum de semestres doit prendre en compte la tendance à la prolongation des études due à l'exercice d'activités annexes à la formation universitaire.

L'AGEF demande que :

- Toutes les mesures qui tendent à limiter la libre organisation des études soient supprimées.
- La présence aux enseignements ne soit pas obligatoire et reste suffisamment flexible.
- Les études puissent être commencées soit au début du semestre de printemps soit au début du semestre d'automne, indépendamment de la branche d'étude choisie.
- Le nombre maximum de semestres pour effectuer un Bachelor ou un Master soit adapté à la réalité de la vie des étudiant-e-s.
- Des études à temps partiel soient instituées.



Association générale des étudiant-e-s
de l'Université de Fribourg
Allgemeine Studierendenschaft
Universität Freiburg

5. L'engagement estudiantin

Valorisation, reconnaissance, ...

La représentation des étudiants de l'Université à tous les niveaux est la raison d'être de l'AGEF et le fondement de nos structures. Elle se réalise grâce à leur participation active dans tous les organes universitaires. Cet engagement est impératif et doit être encouragé. L'investissement actuel dans les différents organes reste insuffisant et il requiert une attention accrue.

L'AGEF offre, à travers l'engagement estudiantin, un travail varié et convivial, mais elle apporte également l'opportunité d'acquérir des compétences. En vue de la vie professionnelle, c'est un avantage non négligeable et cet engagement permet aussi de défendre les intérêts de tous les étudiants de l'Université. S'investir et prendre des responsabilités permet d'accroître les compétences personnelles et facilite les relations sociales.

En effet de nombreuses structures de l'université ne sont possible que grâce à la participation des étudiants. Les étudiants rendent possible des événements clefs pour la visibilité de l'Université, telles les journées d'accueils. Ils jouent également un grand rôle dans l'évolution de l'enseignement et de sa qualité, aux travers des commissions d'appel, des évaluations de leur professeurs et leur sièges dans les conseils de faculté et de département.

L'AGEF se veut alors de promouvoir ces actions afin que toutes les groupes et associations estudiantines puissent s'épanouir ; et avec, l'université. La meilleure manière de le faire serait de rendre la reconnaissance de cet engagement encore plus évidente et valorisée.

Actuellement l'AGEF reconnaît l'engagement bénévole de ses membres par une attestation. Étant donné que l'engagement estudiantin pour ses pairs et pour son université est si important, cette démarche doit être pérennisée et rendue plus visible. Actuellement, bien qu'une attestation signée par le rectorat soit décernée pour certains types d'engagements, il reste encore de multiples participations sans reconnaissance officielle. L'AGEF souhaite remédier à cela afin de valoriser davantage cette participation estudiantine par le biais d'un certificat de travail.

L'AGEF se donne ainsi pour but :

- De rendre conciliable autant que possible l'engagement estudiantin et la charge de travail des cours de l'Université afin de motiver les étudiant-e-s à s'engager dans la politique universitaire ;



Association générale des étudiant-e-s
de l'Université de Fribourg
Allgemeine Studierendenschaft
Universität Freiburg

- De préserver et d'augmenter si nécessaire les sièges de représentant-e-s acquis dans les organes de l'Université ;
- D'assurer une continuité dans la succession des sièges occupés par des membres de la communauté estudiantine. Cela passe notamment par une bonne formation des successeur-e-s et par un engagement d'une durée minimale qui permet ainsi un travail efficace ;
- De promouvoir les engagements estudiantins auprès des étudiant-e-s.
- Que tout engagement bénévole soit davantage valorisé, par la création d'un certificat de travail reconnu et signé par le rectorat ainsi que par la co-présidence du comité exécutif de l'AGEF.



Association générale des étudiant-e-s
de l'Université de Fribourg
Allgemeine Studierendenschaft
Universität Freiburg

6. La vision de l'AGEF sur elle-même

a. Visibilité de l'AGEF

L'AGEF a pour but de défendre les intérêts des étudiant-e-s ainsi que des auditeurs et auditrices auprès des différentes instances de l'université.

Pour le moment, l'AGEF acquiert principalement sa visibilité de par les nombreux services qu'elle propose aux étudiants dans ses bureaux ainsi que par les différents événements qu'elle organise à leur attention tels que la journée d'accueil des nouveaux étudiants, les soirées et son calendrier de l'Avent. Ces activités sont importantes car d'une part, elles permettent à l'AGEF de gagner en visibilité et d'autre part, elles permettent de démontrer le soutien que l'AGEF accorde aux étudiants, sections et commissions.

Cependant le rôle politique de l'AGEF reste souvent méconnu. En effet, ce rôle est assuré par de nombreux organes qui fonctionnent parfois avec une structure relativement complexe. Si un organigramme des structures de l'AGEF a déjà été établi par le passé, il n'est pas suffisant à clarifier le rôle de l'AGEF auprès des étudiant-e-s qui ne connaissent pas encore son fonctionnement. Une meilleure vulgarisation de son fonctionnement ainsi qu'une plus ample diffusion de celle-ci et de sa vision politique restent nécessaires pour faire connaître ces fonctions méconnues mais capitales de l'AGEF.

L'AGEF souhaite se faire connaître mieux auprès des étudiant-e-s et que ceux-ci comprennent son rôle au sein de la politique universitaire, en communiquant mieux ses fonctions, en présentant ses divers projets et en donnant envie aux étudiant-e-s de s'engager.

L'AGEF se donne pour but :

- Le comité veut solidifier sa collaboration avec les sections qui sont le cœur de l'association, cela permettrait de toucher d'avantage les étudiant-e-s de chaque domaine et de mieux connaître leurs préoccupations.
- Le comité veut encourager une collaboration avec les commissions, qui rendent l'AGEF visible et font un travail remarquable pour les étudiant-e-s.
- De développer des partenariats pouvant à la fois accroître sa visibilité ainsi qu'offrir des avantages aux étudiant-e-s.
- Développer une meilleure communication avec les sections ainsi que les commissions, par exemple en proposant un agenda dans lequel elles pourraient partager leurs événements.



Association générale des étudiant-e-s
de l'Université de Fribourg
Allgemeine Studierendenschaft
Universität Freiburg

- Développer une meilleure communication de nos buts et de notre engagement politique.
- Faire connaître les structures de l'AGEF au plus grand nombre et encourager les étudiant-e-s à s'y engager.
- Assurer l'organisation de grands évènements en collaboration avec d'autres instances de l'université comme le rectorat et les facultés.

b. Structures de l'AGEF

L'AGEF possède des structures qui font leurs preuves chaque semestre. Disposer d'un Comité exécutif, d'un Conseil des étudiants (CE) regroupant les représentants de toutes les fachschaft (FS) et d'un organe de contrôle (CCG/GPK) est une très bonne solution de représentation étudiante. Nous remarquons que les Fachschaften se sentent concernées par la politique universitaire : le nombre important de représentants participant aux séances du CE en atteste. L'apéro offert avant le début de chaque séance et la désormais traditionnelle sortie post-CE jouent probablement un rôle dans cette forte implication des étudiants.

Cependant plusieurs difficultés se font ressentir, dues au renouvellement rapide et fréquent des étudiants engagés au sein de l'AGEF. Les règlements peinent à se mettre à jour et à évoluer avec les pratiques de notre association. Les structures et les buts de nos commissions restent vagues, leurs méthodes et la direction de leur travail restent à définir. Parfois, certains Comités de Fachschaft viennent à disparaître par manque d'étudiants engagés au sein de leur branche d'étude. Lorsque des étudiants veulent reformer un comité, ils ne possèdent pas toujours les informations nécessaires afin de faire revivre leur fachschaft et doivent de ce fait entrer en contact étroit avec leur représentant au Comité exécutif.

L'AGEF se fixe pour but :

- Le maintien à jour de ses règlements en adéquation avec les besoins de l'association
- La création d'un know how et éventuellement un cahier des charges pour les commissions thématiques afin de les guider dans leur travail
- Mettre à disposition des organes de l'AGEF et des étudiant-e-s qui s'engagent, des documents pour les aider. (Cahier des charges, know how, plateformes d'échange d'information)

c. Budget



Association générale des étudiant-e-s
de l'Université de Fribourg
Allgemeine Studierendenschaft
Universität Freiburg

A l'heure actuelle, l'AGEF a des finances saines. Grâce à la réaffectation d'une partie du bénéfice reporté, les fonds ont été remplis à leur maximum comme le prévoient les règlements. Cependant, le manque de vision politique concernant ses finances pourrait amener l'AGEF dans les chiffres rouges durant les années à venir. En début d'année 2017, plusieurs projets ont vu le jour en collaboration avec le service logistique et d'infrastructure de l'Université (espace Jäggi, cafétéria à Miséricorde) et également avec le service conseil social (projet « passage à l'emploi ». Ces projets ont été élaborés afin de réduire le bénéfice reporté d'environ CHF 120'000.- (après réaffectation dans les différents fonds) qui s'était accumulé lors des dernières années. Ils nous coûtent, en totalité, environ CHF 80'000.- Si le budget 2017 est respecté pour tous les postes et que l'argent dédié au service social, environ CHF 30'000.-, est dépensé dans sa totalité, alors l'année 2018 débutera l'année avec environ CHF 40'000.- de bénéfice reporté.

Lors de l'octroi de fonds pour des projets ponctuels ou l'entrée d'associations dans le budget annuel il n'y a pas de directives amenant le comité exécutif à faire des recommandations au CE de manière uniforme et équitable sur le long terme. L'avis du comité concernant l'entrée d'une association dans le budget annuel de l'AGEF dépend aujourd'hui très largement des sensibilités des membres du comité. Son avis est souvent écouté par le CE. Cependant, avec ce manque de ligne directive dans ses décisions sur l'octroi de fonds ou de subsides, le CE se retrouve à débattre si oui ou non une association devrait avoir le droit de figurer au budget annuel ou si elle devrait ou pas se voir octroyer des fonds pour un projet ponctuel. Au final, la décision dépend de la sensibilité des membres du CE lors de sa séance. Afin de stabiliser et peut-être même de rendre plus efficace le traitement de ces demandes, l'AGEF souhaite développer ici une stratégie politique concernant les associations.

En ce qui concerne l'octroi des subsides annuels pour les fachschaften, il est chaque année difficile pour le responsable des finances et la FINK (commission des finances) d'accepter ou refuser certaines demandes. En principe, les FS utilisant la totalité de la somme qui leur est allouée en début d'année sont plus au sérieux lors de leur prochaine demande que celles qui ne dépensent que la moitié de la somme allouée. Cette politique fait l'objet de discussions au sein des fachschaften et du comité et doit être revue à l'avenir.

En dernier lieu, lors de la séance du CE du budget de l'année 2017, le Comité a essayé de faire comprendre les différentes subtilités des finances afin que le CE puisse prendre des décisions en connaissant l'état des finances de l'AGEF. Les explications ont été apportées sur ce qu'était un bilan, un exercice et un budget, sur



Association générale des étudiant-e-s
de l'Université de Fribourg
Allgemeine Studierendenschaft
Universität Freiburg

ce que le CE pouvait, selon les règlements, accepter ou pas. Par exemple, il est interdit d'accepter un budget déficitaire mais il est possible et parfois nécessaire de faire un exercice déficitaire (dans le cas d'un bénéfice reporté trop important). Toutes ces nuances devraient être connues de tous les membres du CE afin qu'ils prennent la mesure et l'impact de leur décisions sur les finances de l'AGEF.

L'AGEF se donne pour but :

- L'AGEF se donne pour ligne directrice lors de l'octroi des projets ponctuels qu'ils remplissent au moins quatre des critères suivants :
 - Projet d'une Fachschaft, associations et institutions présentes dans le budget annuel de l'AGEF
 - Organisé exclusivement par un comité d'étudiant
 - Projet à caractère d'apprentissage et/ou de découverte culturelle
 - Concerne, défend les intérêts des étudiant-e-s
 - Ouvert à toute la communauté estudiantine sans restriction (n'est pas comprise la restriction due au budget de chaque étudiant)
 - L'AGEF ne doit pas être l'unique sponsor
 - Fonds alloués au maximum deux années consécutives, s'en suivra une pause d'une année au minimum.
- L'AGEF définit ainsi la notion d'association culturelle :
 - Association organisant des conférences, des débats à l'intention des étudiant-e-s
 - Association organisant des concerts et des spectacles à l'intention des étudiant-e-s
 - Association organisant des expositions et des ateliers de peintures à l'intention et pour les étudiant-e-s
 - Association organisant des événements littéraires pour les étudiant-e-s
 - Association organisant des tables rondes et des cafés scientifiques à l'intention des étudiant-e-s
- L'AGEF estime que pour entrer au budget annuel de l'association les critères suivants devraient être respectés :
 - Être politiquement neutre, c'est-à-dire que n'importe quelle personne peut intégrer l'association sans distinction de genre, de religion et de statut.
 - Régulièrement organiser des événements durant l'année dans l'optique d'en faire profiter les étudiants.
 - Le comité doit être exclusivement composé d'étudiants de l'Université



Association générale des étudiant-e-s
de l'Université de Fribourg
Allgemeine Studierendenschaft
Universität Freiburg

- L'AGEF se donne pour ligne directrice lors de l'octroi des subsides annuels à ses Fachschaften :
 - L'octroi de subsides pour les Fachschaften se fait en considérant les subsides et les remboursements fait durant l'année précédente, voir sur plusieurs années.
 - Les Fachschaften, associations et institutions ont le droit de demander à L'AGEF de discuter certain point des demandes de subsides afin de trouver une entente.
 - En cas d'augmentation importante de la demande de subside par rapport à la demande précédente et aux remboursements, l'AGEF doit demander des explications.
 - L'AGEF doit discuter des demandes de subsides avec la FINK pour qu'il y ait des membres du CE qui participent à l'élaboration du budget afin de légitimer un peu plus le travail effectué.
- Mettre à jour les règlements relatifs aux finances (Exemple : Faire un seul règlement avec les trois existants)
- Veiller à ce que les finances de l'AGEF restent saines et que le fond réserve et le fond projet ne soient pas entamés trop lourdement afin de ne pas être obligé de budgéter un renflouement de ces derniers.
- Présenter et publier un état des lieux compréhensible pour chacune et chacun, en particulier pour les membres du comité et du CE, des finances de l'AGEF au début de chaque semestre (premier CE du SA, premier CE du SP)
 -



Association générale des étudiant-e-s
de l'Université de Fribourg
Allgemeine Studierendenschaft
Universität Freiburg

7. Infrastructures

L'infrastructure qualifie l'ensemble des équipements, des installations et des services offerts par l'établissement de formation. Actuellement, l'AGEF pense qu'ils peuvent être encore améliorés.

a. Accès aux places de travail, bibliothèques

Les bibliothèques sur le campus de Pérolles ne sont que partiellement ouvertes durant le week-end et les jours fériés. Seul le campus de Miséricorde offre des places de travail durant tout le week-end, ce qui s'avère largement insuffisant pour répondre aux besoins des étudiant-e-s, en particulier lors des périodes de révisions. L'AGEF estime aussi que les coûts engendrés par ces ouvertures supplémentaires incombent à l'Université.

De même, pour offrir de bonnes conditions d'étude, il est primordial que les étudiant-e-s aient un accès le plus vaste possible aux périodiques et articles scientifiques. Garantir l'accès à ces sources documentaires contribuerait à renforcer l'image dynamique de l'Université et renforcerait ainsi son attrait. Le développement et la généralisation de l'accès électronique aux périodiques et articles ainsi que la mise à disposition d'un nombre toujours plus élevé d'e-books à distance ainsi que sur tablettes dans les bibliothèques (non seulement à la Bibliothèque Cantonale Universitaire – BCU, mais également à la BP2 de Pérolles et dans d'autres bibliothèques plus petites – BHT, BHAP, BLE, SCANT, Beauregard, bibliothèque de slavistique, etc.)

Les coûts pour un ouvrage provenant d'une bibliothèque extérieure au réseau romand sont de 12.- et les frais pour une bibliothèque extérieure à la ville de Fribourg sont de 3.- par document. Ces montants sont excessifs pour des étudiants aux budgets souvent bien minces. Le non-bilinguisme du moteur de recherche Rero est également source de complications dans la recherche d'ouvrages en langue allemande. De plus, la sortie récente du réseau romand par le canton de Vaud amène une baisse problématique de l'offre documentaire. Il est essentiel que la nouvelle plateforme Swiss Library Service Platform (SLSP) soit trilingue et rassemble un plus grand nombre de bibliothèques. L'AGEF devrait pouvoir participer au processus de réflexion de cette nouvelle plateforme. Il est en effet primordial pour l'AGEF que les étudiants deviennent des partenaires dans toutes les discussions portant sur les bibliothèques universitaires.

b. Cafétérias et mensas



Association générale des étudiant-e-s
de l'Université de Fribourg
Allgemeine Studierendenschaft
Universität Freiburg

Les infrastructures comprennent également les mensas et les cafétérias de l'Université. Des prix plus élevés pour les gens extérieurs à l'Université pourraient permettre de compenser une diminution des prix pour les étudiants et assurerait un plus grand nombre de places dans les mensas et les cafétérias. Les prix des produits proposés dans les cafétérias sont en effet considérés comme trop élevés par une part importante de la communauté universitaire. Les étudiants de l'Université ont fait part de leur souhait d'avoir davantage de menus végétariens. La situation des mensas au niveau financier reste encore très floue. L'AGEF réclame une plus grande transparence.

c. Espaces de pique-niques

Étant donné les budgets limités de nombreux étudiants, l'AGEF constate que le nombre de places de pique-niques et la quantité de micro-ondes mis à disposition des étudiants restent encore très insuffisants. Les temps d'attente aux heures de repas sont très longs et les espaces de pique-niques improvisés forcent les étudiants à manger dans des conditions indécentes, souvent à même le sol dans les couloirs de l'Université. Chaque étudiant doit pouvoir apporter sa nourriture et avoir un lieu accueillant pour en profiter.

d. Espaces de travail en groupe

Les étudiant-e-s doivent aussi pouvoir profiter des infrastructures universitaires. Cela comprend notamment la mise à disposition de salles de travail, tant pour le travail individuel en silence que pour le travail en groupe ; les étudiant-e-s devraient pouvoir se réunir en groupe pour travailler ensemble. En effet, les étudiants doivent souvent travailler en groupe, que ce soit pour des séminaires, afin de réviser des examens, etc. La possibilité d'étudier en groupe améliore également le partage intellectuel. En plus de ces besoins étudiants fondamentaux, de nombreuses Faschschaften ou Commissions se trouvent dans la nécessité de se réunir fréquemment pour l'organisation d'événements en lien avec la vie universitaire et ne disposent pas de lieux adaptés pour cela.

e. Infrastructures concernant la mobilité douce

L'AGEF remarque que les espaces permettant le dépôt des bicyclettes pourraient encore être améliorés. L'AGEF désire encourager la mobilité douce.

f. Offre de logements en ville de Fribourg et dans son agglomération



Association générale des étudiant-e-s
de l'Université de Fribourg
Allgemeine Studierendenschaft
Universität Freiburg

L'AGEF observe que plusieurs villes universitaires de Suisse-Romande connaissent une pénurie de logements estudiantins. Cela amenant bien souvent à des augmentations de loyers qui peuvent se révéler fort problématiques pour certains budgets d'étudiants ou pour celui de leur famille. L'AGEF désire éviter que cette pénurie de logements se produise dans le canton de Fribourg.

g. Mobilité réduite

L'AGEF note que certains bâtiments restent difficiles d'accès pour des personnes à mobilité réduite. Il est essentiel que l'Université tienne compte de cette problématique dans la conception des accès à ses bâtiments.

Dans tous ces domaines, l'AGEF demande :

- Davantage de bibliothèques non seulement ouvertes plus souvent mais aussi plus longtemps, en particulier durant les week-ends et les jours fériés.
- Avoir accès à davantage d'ouvrages à moindre frais.
- Collaborer à la mise en place de la nouvelle plateforme nationale Swiss Library Service Platform (SLSP).
- Davantage de places de travail pour les étudiant-e-s.
- Une ouverture 7 jour sur 7 du bâtiment de Pérolles II.
- Un maintien de l'accès élargi aux périodiques et revues scientifiques
- Une baisse des prix dans les cafétérias pour les étudiant-e-s, couplée à une augmentation des prix pour les utilisateurs externes à l'Universités.
- Une augmentation du nombre de places de pique-niques et de micro-ondes.
- 1
- Une transparence financière totale des mensas de notre Alma Mater.
- Des salles de travail et de réunion dans chaque bâtiment universitaire mises à dispositions des étudiant-e-s, adaptées non seulement pour du travail individuel mais aussi pour des travaux de groupe.
- Davantage d'espaces pour déposer les bicyclettes et un encouragement de la mobilité douce.
- Devenir un partenaire de l'Université dans les questions concernant l'offre immobilière, en collaboration avec la ville et les foyers d'étudiants.
- Une prise en considération toujours plus importante des personnes à mobilité réduite.



Association générale des étudiant-e-s
de l'Université de Fribourg
Allgemeine Studierendenschaft
Universität Freiburg

8. plurilinguisme

a. Contexte :

Du fait du bilinguisme qu'elle affiche et promeut, l'Université de Fribourg se doit d'élargir l'offre de cours de langues, ceci afin de permettre à un maximum d'étudiants de profiter au mieux de ce bilinguisme. Par-là, il est entendu, par exemple, qu'il est nécessaire de réintroduire des sessions de cours de langues gratuits pendant les intersemestres ainsi que de proposer une plus large offre de cours de langues durant les semestres, tant sur le plan des horaires que des niveaux (selon le cadre européen commun de référence pour les langues) et des places à dispositions.

Afin d'être plus attractifs, il est fondamental qu'un retour clair des tests pour l'admission à ces cours de langues soit présenté aux étudiants les ayant passés. De plus, il est nécessaire de proposer des cours préparant aux examens pour l'obtention des certificats officiels de langues reconnus par le marché du travail (Goethe, Cambridge certificate, TOEFEL, DELPH, etc.) ; des collaborations en ce sens devraient être développées par le Centre de langue avec ces institutions officielles, afin que les étudiants se voient offrir la possibilité de passer ces examens officiels à moindre frais lors de sessions organisées à l'Université.

Ainsi, l'AGEF se propose d'être l'interlocutrice du Centre de langues et du rectorat pour l'expression et l'explication de la volonté et des besoins des étudiants.

Pour honorer son statut enviable d'Université bilingue, il semble également fondamental que les statuts et règlements de celle-ci et de ses facultés soient systématiquement publiés en allemand et en français sur le même support.

Par soucis d'égalité de traitement, il est nécessaire de clarifier et d'uniformiser les attributions de « mention bilingue » dans les diplômes, notamment en ce qui concerne les étudiants italophones injustement favorisés dans certaines facultés. Ceux-ci se voient attribuer, dans certains cas, une mention bilingue après avoir suivi un cours dans une des deux langues de l'Université et passé l'examen en italien. Ceci n'est pas acceptable dans une Université dont le bilinguisme est français-allemand. Pour éviter tout abus, les conditions pour l'obtention de ces mentions doivent être mieux établies, contrôlées et respectées.

Par ailleurs, ces mentions doivent continuer à être un atout de l'Université de Fribourg et par conséquent encore plus largement proposées durant toute la durée des études.



Association générale des étudiant-e-s
de l'Université de Fribourg
Allgemeine Studierendenschaft
Universität Freiburg

Conscient de leur chance en matière d'études bilingues, les étudiants de l'Université de Fribourg veulent conserver cet atout unique. Dans la mesure du possible, l'AGEF voudrait encourager une pratique déjà mise en œuvre dans certains domaines d'étude consistant à proposer de manière systématique chaque cours dans les deux langues, et que les examens valident effectivement les cours, indifféremment de la langue dans laquelle ils ont été passés.

L'AGEF demande donc :

- Qu'un élargissement des cours de langues durant le semestre soit proposé au niveau des horaires et des degrés de connaissance.
- L'instauration de cours de langues gratuits durant les intersemestres.
- Recevoir des attestations officielles (Goethe, Cambridge certificate, TOFEL, DELPH, etc.) pour les cours de langues suivis.
- Que l'AGEF soit l'interlocutrice du centre de langue et du rectorat.
- Que les documents officiels de l'Université soient proposés en allemands et en français.
- De trouver un équilibre et uniformiser les mentions bilingues entre les facultés.



Association générale des étudiant-e-s
de l'Université de Fribourg
Allgemeine Studierendenschaft
Universität Freiburg

9. Mobilité

La mobilité dans la formation universitaire est cruciale au développement personnel et pour l'avenir professionnel de chaque étudiante et étudiant de l'Université de Fribourg. Tant le séjour à l'étranger d'étudiant-e-s de l'Université de Fribourg que la présence d'étudiant-e-s étrangers en séjour en Suisse sont, de ce point de vue, centraux dans la formation universitaire. En effet, lors de ces échanges les étudiant-e-s se dotent non seulement de solides compétences disciplinaires et linguistiques, mais aussi de compétences interculturelles et sociales très recherchées sur le marché du travail, et surtout essentielles pour l'avenir de notre société.

Pour assurer une formation humaine complète ainsi que pour garantir l'employabilité des étudiant-e-s de l'Université de Fribourg, l'AGEF préconise ainsi une pleine participation de l'Université de Fribourg, respectivement de la Suisse, à un espace européen et international de l'enseignement supérieur qui aurait pour but de faciliter la mobilité des étudiantes et étudiants en Europe et dans le monde.

En ce sens, l'AGEF souhaite que la Suisse réintègre pleinement les programmes européens d'échange et de recherche (comme Erasmus+ et Horizon2020). Effectuer un séjour d'étude à l'étranger durant son cursus de Bachelor et de Master doit de surcroît être une chance offerte à tous les étudiant-e-s de l'Université de manière égale, c'est-à-dire sans égard à l'origine sociale, à la situation personnelle ou au cursus d'étude.

Ainsi, les nombreux obstacles (tant financiers qu'administratifs) qui empêchent encore les étudiantes et étudiants d'effectuer des séjours à l'étranger doivent être levés. De même, les obstacles qui compliquent l'arrivée et le séjour d'étudiant-e-s étrangers à l'Université de Fribourg doivent être supprimés : cela contribue en effet à l'ouverture de la communauté estudiantine de l'Université de Fribourg sur le monde. L'AGEF doit donc entreprendre diverses actions et prendre diverses mesures dans plusieurs domaines afin de permettre de surmonter les obstacles et problèmes actuels.

En termes financiers l'AGEF doit ainsi contribuer à éliminer l'*apriori* selon lequel les séjours de mobilité dépendent de la situation financière des étudiant-e-s. Les étudiantes et étudiants qui désirent passer un ou plusieurs semestres dans une université à l'étranger doivent en effet recevoir un soutien financier adapté à leur situation financière personnelle. Ce soutien financier doit être substantiel et adapté au niveau de vie du pays de destination. Il doit couvrir le déficit entre le revenu et le coût de la vie et des études dans le pays de destination. Pour les étudiant-e-s



Association générale des étudiant-e-s
de l'Université de Fribourg
Allgemeine Studierendenschaft
Universität Freiburg

exerçant une activité rémunérée en Suisse cela concerne la perte du salaire, et pour ceux vivant chez leurs parents cela concerne le surcoût d'un logement sur le lieu des études. Les bourses cantonales doivent en outre continuer d'être versées aux étudiant-e-s qui en bénéficient, même durant leur séjour de mobilité. Les procédures d'obtention de bourses de la Confédération ou d'autres organismes internationaux doivent de surcroît être simplifiées. Les étudiant-e-s doivent en outre être mieux informé-e-s des bourses offertes.

De plus, en termes de programme d'étude, l'AGEF doit promouvoir la création et le développement de programmes (Bachelor et Master) et plans d'études qui rendent possible un séjour de mobilité sans rallonger la durée des études. L'Université de Fribourg doit ainsi institutionnaliser la possibilité de mobilité dans son offre d'étude, grâce à un système de crédits ECTS transparent et homogène qui tienne compte de l'effort d'adaptation (langue et culture universitaire...). Ce système doit contribuer à garantir à l'étudiant-e parti-e en échange de pouvoir effectuer le même nombre de crédits pour le même effort fourni à l'étranger. Les programmes d'étude doivent être plus flexibles pour permettre plus aisément des séjours de mobilité dans les cursus Bachelor et Master. La mobilité ne doit pas être limitée à la période charnière entre les deux cycles (Bachelor et Master) et ne doit pas exclure les autres formes de mobilité et stages professionnalisant.

En termes de communication, l'AGEF reconnaît que la mobilité est centrale dans tous les cursus universitaires et tend ainsi à la promouvoir publiquement comme telle. Dans une optique d'institutionnalisation de la mobilité dans l'offre d'étude de l'Université de Fribourg, celle-ci doit faire preuve de plus d'efforts pour soutenir, développer et rendre visibles les mesures facilitant la mobilité. Cela doit passer par une meilleure politique d'information sur les possibilités de séjours de mobilité en Suisse et à l'étranger. Les bourses offertes en Suisse et à l'étranger doivent en outre être mieux visibles.

En termes d'encouragement de la diversité linguistique et culturelle à l'Université de Fribourg, l'AGEF recommande de lever tous les obstacles au séjour de mobilité d'étudiant-e-s étrangers à l'Université de Fribourg. Les frais d'inscription à l'Université de Fribourg ne devraient pas être plus élevés pour les étudiant-e-s étrangers. De plus, l'accès à un travail rémunéré doit être facilité pour les étudiant-e-s étrangers afin qu'ils puissent financer leur séjour plus aisément. Les charges financières et administratives touchant les étudiant-e-s dont la couverture d'assurance est insuffisante par rapport aux standards suisses élevés doivent en outre être supprimées.



Association générale des étudiant-e-s
de l'Université de Fribourg
Allgemeine Studierendenschaft
Universität Freiburg

En termes de mobilité nationale, l'AGEF demande que la mobilité en Suisse soit mieux encouragée afin que les étudiant-e-s de l'Université de Fribourg bénéficient de la qualité d'autres hautes écoles du pays ainsi que de la diversité linguistique suisse. A cette fin, l'Université de Fribourg doit favoriser la mobilité entre hautes écoles en Suisse. Cela passe par la pleine reconnaissance (en termes de crédits, notamment) des prestations d'étude effectuées dans une autre haute école en Suisse. Cela se concrétise également par la gratuité des déplacements entre l'établissement d'immatriculation et l'établissement de mobilité.

En résumé, l'AGEF demande de :

- Lever les obstacles économiques à la mobilité internationale
- Aménager une période de mobilité dans tous les cursus (Bachelor et Master) et plans d'études
- Pleinement reconnaître toutes les prestations académiques effectuées à l'étranger
- Mieux informer la communauté estudiantine sur les possibilités de séjour à l'étranger, ainsi que les bourses offertes en Suisse et à l'étranger
- Faciliter le séjour de mobilité d'étudiant-e-s étrangers à l'Université de Fribourg
- Assurer la pleine reconnaissance et la gratuité de la mobilité des étudiant-e-s en Suisse lorsque des enseignements sont suivis dans une autre haute école suisse



Association générale des étudiant-e-s
de l'Université de Fribourg
Allgemeine Studierendenschaft
Universität Freiburg

10. Organisation des évaluations des unités d'enseignement

a. Contexte

A l'heure actuelle, nous pouvons remarquer des différences notables entre les diverses facultés de l'université concernant le système Gestens, l'organisation des cours ainsi que des examens. Plus précisément, les délais et les critères d'inscription aux examens varient très largement d'une faculté à l'autre. Ce manque d'uniformité peut être problématique pour les étudiants. En effet, il est d'autant plus important d'harmoniser les systèmes que cela rend les inscriptions aux cours et évaluations laborieux. Les horaires et les dates des cours ne sont pas connus lors de l'inscription dans toutes les facultés, ce qui amène les étudiants à des situations organisationnelles difficiles.

D'une part lorsqu'il y a des conflits d'horaires entre les cours et les examens inter facultaires, mais également lorsqu'ils doivent organiser leur semaine afin d'exercer une activité accessoire pour financer leurs études. En effet, une moyenne de 72% (2013)⁴ des étudiants travaillent à côté de leurs études. Dans les cas où les sessions d'examens ne sont pas respectées, interviennent inévitablement des problèmes organisationnels et de plannings.

D'autre part, il est important pour le bien-être ainsi des étudiants ainsi que pour leur planification d'obtenir leurs résultats dans des délais respectables, ce qui n'est pas toujours le cas. Il va de soi que certains choix importants pour le futur des étudiants dépendent directement de leurs résultats. D'ailleurs les critères de réussite varient selon les facultés et parfois mêmes entre les différentes voies d'étude d'une même faculté. Il est par exemple, impossible d'avoir une note en dessous de quatre avec trois essais dans un certain département, alors que dans un autre il est possible de faire la moyenne du paquet d'unité d'enseignement avec deux essais. Ces propos mettent en évidence que tous les étudiants ne sont pas traités également et qu'il existe un flou généra autour de la question d'organisation de leurs examens.

L'AGEF demande :

- Que les étudiants puissent connaître la date, le lieu et l'heure de l'évaluation de l'unité d'enseignement correspondant lors de l'inscription à celle-ci.

⁴ <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science/personnes-formation/situation-sociale-economique-etudiants.html>



Association générale des étudiant-e-s
de l'Université de Fribourg
Allgemeine Studierendenschaft
Universität Freiburg

- Que les facultés ainsi que les départements définissent des sessions d'examens et que les professeurs s'y tiennent le mieux possible.
- Que les délais d'inscription aux évaluations et les critères d'acceptation à l'épreuve soient uniformisés.
- Que les facultés définissent une date limite pour rendre les résultats des évaluations.
- Qu'une désinscription soit possible et que les délais et les conditions soient uniformisés.
- De tendre vers une équité quant à l'obtention des crédits ECTS.



Association générale des étudiant-e-s
de l'Université de Fribourg
Allgemeine Studierendenschaft
Universität Freiburg

11. Politique nationale :

a. L'AGEF et la politique nationale de manière générale

Contexte

L'AGEF est sortie de l'UNES en 2015. Depuis, elle travaille à trouver une nouvelle manière de réaliser sa politique nationale en-dehors de la faïtière nationale. Il reste tout de même important que l'AGEF collabore avec l'UNES car elle ne peut que gagner de son expérience au niveau de la politique nationale et profiter de différents workshops formateurs qu'elle propose lorsqu'ils sont ouverts aux non-sections.

En effet, l'UNES met à disposition une formation (au travers de workshops et d'une documentation nombreuse) au niveau de la politique nationale que l'AGEF n'a jusqu'à présent pas encore réussi à remplacer. Le bureau de l'UNES, avec la participation de ses sections dans ses différentes commissions, fait un travail de recherche et de vulgarisation essentiel pour faciliter la compréhension du contexte politique universitaire national. Par exemple, si l'on souhaite se renseigner sur la LEHE qui est un sujet complexe, le site de l'UNES offre des informations sur ses divers projets à ce propos ainsi que des prises de position. Le travail de l'UNES aide ainsi tout intéressé à cibler les problématiques qu'elle a jugées importantes ainsi que les sujets qui concernent les étudiants. Ainsi, l'UNES permet de s'informer et de cerner les points importants pour la politique estudiantine dans sa dimension nationale.

Ce travail ne pourrait être réalisé par le responsable de la politique nationale du Comité de l'AGEF seul, car cette charge en deviendrait trop lourde. En effet, tout membre de comité est élu pour un mandat d'une année, ce qui n'est pas suffisant pour se former sur tous les enjeux en politique nationale des dernières années sans l'appui de personnes expérimentées dans le domaine ou formation qui n'est pas dispensée par l'AGEF, que ce soient p.ex. avec des politiciens, des employés de la DICS ou par des workshops. C'est pourquoi il est d'autant plus important qu'il profite d'un travail qui est déjà effectué, que ce soit par l'actuelle faïtière nationale ou d'autres organes ou associations. Il doit ainsi se former à la politique nationale avec des outils déjà existants, faute de pouvoir s'astreindre à un travail de recherche et de fond par trop lourd et conséquent.

Se former en politique nationale, cela signifie premièrement connaître le contexte général de la politique de la formation en Suisse. Dans un deuxième temps, il faut cibler les thématiques actuelles et les comprendre. Dans un dernier temps, il s'agit de tirer les éléments qui concernent les étudiants, d'en déterminer leurs enjeux.



Association générale des étudiant-e-s
de l'Université de Fribourg
Allgemeine Studierendenschaft
Universität Freiburg

A ce jour, il existe un vide en politique nationale que le groupe de travail « politique nationale » ainsi que le responsable politique nationale du Comité de l'AGEF ont cherché à combler. Divers moyens ont été jusqu'à présent dégagés de ce travail, mais l'AGEF doit encore dégager des objectifs en politique nationale et écrire la vision pour les prochaines années. Il est donc important que l'AGEF se concentre particulièrement à trouver un moyen de faire concrètement de la politique nationale, car l'harmonisation des hautes écoles est croissante (la LEHE et Bologne en sont de bons exemples) et de grandes décisions sont prises au niveau national. La tâche s'étendra sur plusieurs années. Un suivi des dossiers et des contacts est nécessaire, car faire de la politique nécessite de prendre le temps de rencontrer et convaincre les politiciens.

L'AGEF a également participé à la création du Réseau Suisse des Hautes Ecoles (RSHE) qui regroupe pour l'instant la FAE (Université de Lausanne) ainsi que l'AGEPoly (EPFL). Le réseau tend à se développer lors des séances de rencontre de ses divers membres et à s'étendre au plus grand nombre de hautes écoles⁵ possibles afin, notamment, d'être le plus représentatif des étudiants de Suisse. Il est important que l'AGEF relance ce groupe et participe activement aux rencontres organisées par le réseau afin de contribuer à son développement et d'avoir la possibilité d'y faire de la politique nationale. Divers sujets fribourgeois se retrouvent dans les autres cantons et le partage d'expériences est un bon moyen d'apprendre et d'être plus efficace.

En outre, l'AGEF a gardé des contacts avec d'autres universités telles que Bâle (SKUBA) et Zürich (VSEZH). Il serait bon de continuer à collaborer avec eux. De surcroît, il ne faudrait pas négliger ceux qui ne font pas partie de l'UNES (St-Gall par exemple) et ceux qui y sont mais qui ont pour l'instant décliné notre invitation à rejoindre le RSHE (SUB (Berne), FEN (Neuchâtel), VSETH (ETH)).

L'AGEF se fixe pour but

- Trouver un moyen de se former en politique nationale (expériences d'autres associations, participation à des workshops, etc.).
- Participer à des projets de politique nationale concrets ; p.ex. réfugiés, révision de l'O-LEHE, accréditation des universités, baisse des tarifs des transports publics, anonymat des examens, etc.

⁵ Universités ou hautes écoles, cela n'est pas encore défini. Le RSHE reste ouvert à la discussion.



Association générale des étudiant-e-s
de l'Université de Fribourg
Allgemeine Studierendenschaft
Universität Freiburg

- Développer et remonter les thématiques de la vision politique de l'Université de Fribourg au niveau national ; p.ex. ALF, mobilité, accès aux études, engagement étudiantin, etc.
- Participer au travail de fond que d'autres associations estudiantines (nationales, cantonales, régionales) entreprennent (UNES, SWIMSA, CSAJ, etc.).
- Développer le RSHE et l'étendre à d'autres universités afin de disposer d'une plateforme de discussion notamment sur les sujets cantonaux en commun ainsi que les sujets de politique nationale.
- Maintenir un contact fréquent et de bonnes relations avec l'UNES.
- Etablir, si besoin, et maintenir (VSUZH, SKUBA, SUB, ...) les contacts avec les autres universités suisses et haute écoles.



Association générale des étudiant-e-s
de l'Université de Fribourg
Allgemeine Studierendenschaft
Universität Freiburg

12. Conclusion l'Université selon l'AGEF

Cette vision de la politique universitaire est allée au travers de plusieurs aspects dans lesquels les étudiant-e-s veulent s'investir. Dans un premier temps elle a traité des points concernant l'enseignement, la formation et les libertés dont les étudiants ont besoin afin de poursuivre leurs études dans les meilleures conditions possibles. Puis ce document a soulevé la problématique du bilinguisme et de la mobilité dont devraient bénéficier ses membres. L'AGEF a, dans une troisième phase, fait une introspection sur ses bénévoles et ses propres structures afin de déceler si ses organes et ses méthodes sont adéquates, ou si elles nécessitent une amélioration. Ce regard a également été porté sur les infrastructures mises à disposition des étudiant-e-s sur les différents campus de l'Université de Fribourg. Finalement, elle amène à une réflexion sur le développement d'une stratégie politique sur le plan national et fixe des buts à l'AGEF.

Ce papier tente de dresser les grands points nécessitant une attention particulière dans les cinq prochaines années. Les étudiant-e-s pensent qu'en décrivant un tableau clair des principaux thèmes actuels, il leur sera plus aisé de communiquer leurs positions à tous leurs partenaires universitaires. Il agira comme un fil conducteur pour le travail du comité exécutif de l'AGEF ainsi que pour ses organes. Ils disposeront ainsi d'un support afin de défendre l'avis des étudiant-e-s auprès des instances universitaires.

Cette vision politique a été approuvée par le Conseil de Etudiant-e-s le 17.05.2017.

A partir de cette date, le comité de l'AGEF, les commissions, les sections et les délégués estudiantins se chargent de la suivre afin de réaliser les objectifs que s'est donnés l'AGEF. Les thèmes et objectifs proposés peuvent être modifiés au gré de l'évolution de la politique universitaire. Tout changement d'importance doit être validé par le Conseil des Etudiant-e-s.